

Plan de déplacement de l'IRSN

Mise en place d'une flotte de Vélo à Assistance Electrique

Organisme porteur :
Institut de Radioprotection et de
Sûreté Nucléaire (IRSN)

Partenaires :
Communauté d'Agglomération Sud
de Seine
Pro'Mobilité

Chiffres clés

- Lancement en juin 2013
- 8 VAE
- Investissement de 20 000 €
- 19 120 km en VAE parcourus



Présentation

Avec environ 1 000 salariés sur le site de Fontenay-aux-Roses, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) est l'un des principaux employeurs de la zone du Panorama.

Pour réfléchir à la mobilité à l'échelle de la zone et penser à de nouvelles solutions de mobilité pour les 5 000 salariés présents sur le secteur et ainsi faciliter leurs conditions de déplacement, l'IRSN a rejoint les entreprises engagées au côté de la Communauté d'Agglomération Sud de Seine dans le Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) du Panorama.

Le diagnostic du PDIE a confirmé le faible recours aux modes actifs, le vélo en particulier, malgré un certain potentiel. En effet, environ 250 salariés de la zone résident à moins de 15 minutes en vélo.

La topographie peut en partie expliquer ce résultat. En

effet, la zone du Panorama se situe sur le plateau de Châtillon ce qui entraîne une forte déclivité depuis Paris.

Mise en place

L'IRSN s'est tout de même intéressé à ce potentiel d'usage du vélo en ciblant plus particulièrement les déplacements professionnels en direction de Paris. Une seconde enquête, interne à l'IRSN, a donc été réalisée pour mieux connaître les attentes des salariés sur un tel projet. Près de 40% des répondants se sont déclarés favorables à l'usage d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) pour leurs déplacements professionnels. Très rapidement cette solution du VAE s'est imposée car elle permet de franchir, sans trop d'efforts, les différentes déclivités.

En parallèle, une comparaison entre les coûts de la mise en place d'un tel service (achat, mise en place, entretien) et les différents bénéfices attendus (réduction de la consommation de carburant, baisse des coûts de stationnements, réduction des émissions de polluants) a été réalisée. Les conclusions de cette étude étant favorables la décision a été prise de mettre à disposition des salariés du site de Fontenay-aux-Roses une flotte de 8 VAE en libre-service.

Un espace couvert, suffisamment grand pour accueillir les vélos, accessible et disposant d'une liaison électrique, pour la recharge, a été trouvé.

Le prestataire retenu a supervisé l'installation des racks de rangement des VAE et la mise à en place du système de gestion en libre-service. D'autre part, le prestataire s'occupe de l'entretien régulier des VAE sur le site, de l'assistance en cas de panne et du suivi global à travers un outil de gestion spécifique.

L'inauguration du service s'est faite en juin 2013, en présence du Directeur Général de l'IRSN, démontrant ainsi l'appui de la direction à ce projet. Les salariés présents ont pu tester les vélos. D'autre part, pour promouvoir plus largement la flotte de VAE, une communication importante sur le service et ses modalités d'utilisation a été réalisée via l'intranet de l'entreprise, et de manière régulière pendant la semaine de la mobilité par exemple.

En pratique, le système, totalement intégré, comprend :

- 8 vélos à assistance électriques
- Une plateforme web de réservation
- La possibilité de prendre directement un VAE à la station si ce dernier est disponible
- Une assurance complémentaire pour tous les utilisateurs
- Différents équipements (sacoques,...) notamment de sécurité (gilet fluorescent, casque,...) et de protection (cape de pluie,...)



Présentation du service par Sébastien MAGNAN – Chef de projet Développement Durable - IRSN

Les VAE sont verrouillés par un cadenas. L'accès à la boîte à clés permettant de déverrouiller le vélo réservé se fait grâce au badge d'entreprise, simplifiant ainsi l'utilisation du service.

En plus des déplacements professionnels et domicile-travail, les salariés ont la possibilité d'utiliser les VAE pour des déplacements privés, y compris le weekend. Le taux d'utilisation des VAE s'en trouve amélioré et les salariés peuvent bénéficier d'un VAE à moindre frais.

Evaluation

Fin 2014, sur les 1 100 salariés de l'IRSN, 143 sont inscrits au service et 109 sorties par mois en moyenne sont enregistrées.

Depuis la mise en place des VAE, soit depuis un an et demi, 19 120 km ont été parcourus soit environ 2 390 km par vélo. De l'avis même du prestataire en charge du service, il s'agit d'une bonne utilisation.

Point de vue :

« J'avais déjà un vélo que j'utilisais pour les petits trajets entre mon domicile et mon travail, situés tous deux en région parisienne. Mais lorsque je dois me rendre dans Paris, j'utilise le vélo à assistance électrique. Cela me permet de ne pas arriver en sueur »

Sébastien Hok, salarié de l'IRSN

Dans 80% des cas, les VAE sont utilisés pour des déplacements domicile – travail. Les déplacements professionnels ne représentant que 5% des utilisations.

Les salariés sont satisfaits du service. Ils mettent en avant la diminution du stress dû aux transports et la pratique aisée d'une activité physique grâce au recours aux VAE.